

Partenariat Vert

Newsletter trimestrielle #4

Septembre – Décembre 2024



Au cours de cette période, les activités du Partenariat Vert se sont maintenues dans toutes les composantes du Plan d'Action. Cette période a également été marquée par l'anniversaire des deux années du Partenariat Vert, signé en Octobre 2022. Un travail a donc été initié pour faire le bilan des réalisations au cours de ces deux premières années de mise en œuvre et pour identifier les thématiques prioritaires pour sa poursuite au cours des prochaines années.

1

La transition énergétique et la décarbonation de l'économie marocaine



> 03 Septembre 2024: Webinaire sur les « vallées de l'Hydrogène Vert : catalyseur pour une transition énergétique en Méditerranée »: Ce webinaire organisé conjointement par l'ONUDI, le RCREEE (Centre Régional pour l'Energie Renouvelables et l'Efficacité Énergétique) et le réseau MED-GEM, financé par l'UE, a réuni des experts de premier plan pour explorer le développement des « vallées de l'hydrogène vert » à travers la Méditerranée. Cet événement a offert une tribune pour approfondir le potentiel de transformation et les défis complexes associés à cette technologie prometteuse. Le concept de « vallées de l'hydrogène vert » représente un cadre visionnaire pour des écosystèmes industriels intégrés où la production d'énergie renouvelable, la production d'hydrogène et les applications industrielles s'alignent, soutenus par des politiques, des investissements et des infrastructures ciblés. [Lire la suite.](#)

> 3-4 Octobre 2024 : Visite d'étude (TAIEX) d'IMANOR à Paris sur la vérification des émissions de Gaz à Effets de Serre. Une visite d'étude à Paris a permis à plusieurs membres de l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) de renforcer leur expertise et leur expérience à travers des échanges avec un organisme européen en charge de la vérification/validation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Cet échange contribue à l'objectif marocain de développer son système national de vérification et de validation des bilans GES. Il s'agit en effet de répondre aux demandes des entreprises nationales en la matière, notamment dans le contexte de la mise en œuvre du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) européen. Cette visite d'étude a fait suite à une mission d'experts précédente organisée au Maroc en juillet 2024. [Lire la suite.](#)

> 08 Octobre 2024: Formation MACF pour une transition verte au Maroc. Dans le cadre du World Power-to-X Summit tenu à Marrakech, un atelier de formation s'est tenu le 8 octobre 2024 dédié au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières de l'Union européenne (MACF). L'événement organisé par le Green H2 Cluster en collaboration avec la GIZ Maroc, l'International PtX Hub et le réseau MED-GEM, a réuni des experts et décideurs pour discuter de l'impact du MACF sur les industries marocaines et les stratégies à adopter pour une transition verte. [Lire la suite.](#)

> 09 Octobre 2024: Conclusion du premier « Green Hydrogen Hackaton » au Maroc. Entre Juillet et octobre 2024 a été organisée la première édition du « Green Hydrogen Hackathon » au Maroc. Ce hackathon a été conçu par le réseau MED GEM, financé par l'UE en partenariat avec l'IRESN (Institut de Recherche en Energie Solaire et Énergies Nouvelles) et la GIZ Maroc pour stimuler l'innovation dans le domaine de l'hydrogène vert. La compétition a rassemblé des jeunes talents Marocains autour d'un défi ambitieux : créer une vision nationale durable pour l'ammoniac vert. Après 8 semaines d'incubation et de mentoring intensives, trois équipes finalistes ont présenté leurs projets devant un jury lors du sommet Power-to-X à Marrakech et l'équipe gagnante, porteuse du projet GaFurnu, participera à un voyage d'étude dans une Université allemande. [Lire la suite.](#)



> 21 Novembre 2024: Journée de sensibilisation à l'importance de la décarbonation menée à Agadir (Souss-Massa). En partenariat entre l'UE, la BEI, la CGEM et la fondation Mohammed VI pour l'Environnement, cette journée de sensibilisation visant à expliquer aux entreprises de la région les enjeux de la décarbonation s'est tenu à Agadir. Cet événement s'inscrit dans la continuation d'une série d'événements qui se sont déjà tenus à Tanger (Octobre 2023) et Marrakech (Mai 2024) sur le sujet dans le cadre du programme de la BEI « [Compétitivité et commerce](#) » financé par l'UE.

> 17 Décembre 2024: Atelier « Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) : derniers développements et état de préparation au Maroc ». Organisé dans le cadre du Partenariat Vert par la Délégation de l'UE au Maroc en partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), cet atelier a permis à une quarantaine de participants des pouvoirs publics et des industries marocaines concernées :

- d'affiner la compréhension de l'impact potentiel du MACF au Maroc, sur la base d'une étude préparée par l'équipe NIRAS d'assistance technique au Partenariat Vert ;
- de faire un premier bilan du retour d'expérience de la mise en œuvre par les acteurs marocains de l'obligation de reporting des émissions au titre du MACF ;
- de présenter les évolutions réglementaires attendues dans les prochains mois et de discuter des enjeux de préparation pour les industries marocaines.





> **10 Décembre 2024:** Coup d'envoi du processus de développement de la CDN 3.0. Sous le leadership du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), le Royaume du Maroc a lancé en décembre 2024 le processus de développement de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) 3.0, qui prévoit d'être soumise au Secrétariat de la CCNUCC en 2025. L'atelier de lancement a permis de réunir tous les acteurs impliqués dans ce processus, visant à renforcer les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique au Maroc tout en contribuant au développement socio-économique du Royaume. Dans le cadre du Partenariat Vert Maroc-UE, l'Union Européenne apporte son appui à ce processus à travers le co-financement du projet «Transition Juste» mise en œuvre par la GIZ et cofinancé par le Ministère fédéral de la Coopération Économique et du Développement allemand. [Lire la suite.](#)



> **16-18 Octobre 2024:** Formation de négociateurs marocains à la COP29. Dans le cadre de ce même projet «Transition juste», une formation a été organisée à Rabat du 16 au 18 octobre au profit des membres du groupe de travail «négociation» de la Commission Nationale du Changement Climatique et Diversité Biologique. Cette formation, qui a rassemblé 45 participants de différents ministères et de la société civile, visait à renforcer les capacités des acteurs marocains impliqués dans les négociations de la COP29 notamment. [Lire la suite.](#)

> **16-17 Décembre 2024:** 2ème édition du Hackaton Students Innov'Up pour promouvoir des solutions innovantes au stress hydrique. Ce Hackathon a conclu avec succès sa deuxième édition 2024 autour de la thématique «Transformer le stress hydrique en moteur de résilience». Cet événement dans le domaine de l'innovation environnementale a été organisé par l'Union européenne au Maroc en partenariat avec la Banque européenne d'Investissement (BEI) et l'Université Euromed de Fès (UEMF). Il a rassemblé des étudiants.es et entrepreneurs.es talentueux et à l'esprit innovant, qui ont travaillé ensemble pour trouver des solutions durables au stress hydrique au Maroc. Les trois premiers prix illustrent parfaitement la capacité des jeunes entrepreneurs marocains à transformer des idées en actions concrètes, alliant esprit entrepreneurial et engagement environnemental, tout en cultivant la créativité, l'esprit communautaire et la coopération. [Lire la suite.](#)



> **Octobre et novembre 2024:** lancement d'un jumelage et d'assistances techniques dans le cadre du programme « Terre Verte ». Démarrage de deux importantes composantes du programme « Terre Verte » d'appui au développement écologique, inclusif et innovant du secteur agricole et forestier au Maroc financé par l'Union européenne :

- Le démarrage d'un Jumelage entre l'Agence Nationale des Eaux et Forêts et un Consortium formé de l'Office National des Forêts français, et des administrations et agences forestières d'Espagne, d'Italie et de Suède, durant trois ans.
- Le démarrage d'une assistance technique « Agriculture » et « Forêts », là aussi sur une durée de trois ans.

Ce Programme « Terre Verte » contribue aux objectifs de la politique publique du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts à travers les stratégies « Génération Green » et « Forêts du Maroc ». La logique d'intervention du programme se fonde sur le renforcement de la chaîne « recherche-développement, formation, appui-conseil pour une gestion durable, résiliente et inclusive des écosystèmes agricoles et forestiers au Maroc, en particulier dans les régions pilotes, Tétouan - Tanger - Al Hoceima, Beni Mellal - Khenifra, Draa Tafilalet et Oriental.

> **05 Décembre 2024:** Présentation de la marque nationale « Agritourisme » dans le cadre du programme d'Appui au Développement Territorial (PADT).

Cet atelier organisé à l'École de Jardinage de Salé et présidé par la Direction du Développement de l'Espace Rural et des Zones de Montagne du Ministère de l'Agriculture a clôturé le travail mené pendant plus d'un an par trois groupes de travail réunissant opérateurs privés présents sur les territoires et acteurs publics de différents horizons (agriculture, tourisme et artisanat, forêts et autorités locales) présents sur le territoire. Ces travaux ont abouti à la création d'une première destination agritouristique au Maroc, concrètement dans les régions de l'Oriental et de Beni Mellal-Khénifra, autour de la promotion d'une alimentation « vivante » et d'une agriculture régénératrice des écosystèmes oasiens et de montagne, ainsi que sur les pratiques ancestrales et la culture locale. [Lire la suite.](#)



> **Décembre 2025:** Signature de la convention entre l'UE et le BEI pour le projet Forêts Inclusives et Durables. Cette contribution européenne va permettre au projet de poursuivre ses avancées. Ce projet vise notamment à financer des projets d'investissements pour la restauration de trois bassins versants majeurs et pour la protection et la valorisation durable de quatre parcs nationaux. Elle fait suite à la signature en 2024 d'une convention de financement entre la BEI et le Ministère marocain de l'Économie et des Finances. [Lire la suite.](#)



> **30 Octobre 2024: 2ème édition du concours "Green Innovators Showdown"** En octobre, une deuxième édition du concours « Green Innovators Showdown » s'est déroulée avec succès dans le cadre du programme « Trade & Competitiveness » mis en oeuvre par la BEI et l'Union européenne pour renforcer les relations commerciales entre le Maroc et l'Union, avec une priorité sur l'accompagnement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) du Royaume. Ce programme offre un accompagnement technique et des financements préférentiels à des entreprises, fédérations et instituts de tous horizons comme l'ESITH (École nationale Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement) qui a accueilli la 2ème édition du « Green Innovators Showdown - **penser circulaire, agir durable** ». Dans ce cadre, L'Union Européenne et la BEI sont fières de soutenir et d'encourager de jeunes talents de l'économie verte et circulaire au Maroc. [Lire la suite.](#)



> **7-10 Octobre 2024: Africa Ocean Week 2024.** cet événement s'est tenu à Tanger et était composé de plusieurs événements et développements importants pour les océans :

- Le « [Blue Africa Summit](#) », étape importante dans les préparatifs de la conférence des Nations Unies sur l'océan 2025

- La 3ème Conférence ministérielle de haut niveau sur « [L'Initiative de la Ceinture Bleue](#) »

- Les travaux du groupe stratégique Afrique-Europe sur la gouvernance des océans

Durant ces manifestations de haut niveau, l'UE a plaidé en faveur d'une gouvernance des océans plus forte de sorte que l'économie bleue soit plus soutenable et durable. Dans ce cadre, L'UE a réitéré son engagement à renforcer la gouvernance des océans notamment dans ses relations avec l'Afrique, politiquement et financièrement.

C'est dans ce même objectif que le 10 octobre 2024, le Groupe stratégique Europe-Afrique sur la gouvernance des océans a présenté à Tanger son rapport « [Feuille de Route 2030: faire avancer ensemble le partenariat Europe-Afrique sur les océans](#) » sur la manière d'aider les deux continents à travailler ensemble sur les questions océaniques. [Lire la suite](#)



Les ateliers organisés ont porté sur des sujets environnementaux importants tels que la conservation de l'eau, le changement climatique, la transition énergétique et l'économie circulaire. [Lire la suite.](#)



Législations/ stratégies européennes dans les domaines de notre Partenariat Vert: Les nouveautés

> **21 Novembre 2024: l'UE a adopté son premier rapport biennal de transparence (BTR) en amont de la COP29.** Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris. Ce rapport détaille les progrès accomplis par l'UE dans la réalisation de l'objectif de 2030 et dans l'évaluation des effets des politiques et des mesures climatiques de l'UE visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience au changement climatique de l'UE. Il développe aussi les contributions au renforcement des capacités internationales et au financement de l'action climatique. Ce BTR indique notamment les éléments suivants:

- **Réductions significatives des émissions** : en 2022, les émissions nettes de gaz à effet de serre de l'UE avaient diminué de 31,8 % depuis 1990.

- **Objectifs climatiques futurs** : l'UE a défini une voie potentielle vers une réduction de 90 % des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2040, étape intermédiaire sur la voie de la neutralité climatique d'ici 2050.

- **Soutien aux pays en développement** : en 2023, l'UE et ses États membres ont contribué à hauteur de 28,6 milliards d'euros au financement public de l'action climatique et ont mobilisé 7,2 milliards d'euros supplémentaires de financements privés pour aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux incidences climatiques. [Lire la suite: Rapport biennal sur la transparence 2024](#)



> **29 Novembre: 2ème anniversaire du Partenariat Vert Maroc-UE.** La Délégation de l'Union européenne au Maroc a célébré le deuxième anniversaire du lancement du Partenariat vert entre le Maroc et l'Union européenne. Une journée complète d'activités et d'ateliers à l'École de Jardinage Bouregreg Med-O-Med, a été organisée sur le thème de la diplomatie verte, au profit des jeunes du réseau #EUJeelConnect et du programme Erasmus+ Maroc.

> **1er Décembre 2024:** début du mandat de la nouvelle Commission Européenne. Le 1er décembre, la présidente Ursula von der Leyen, qui dirige la Commission depuis 2019, a entamé un deuxième mandat avec une nouvelle équipe de commissaires. La présidente, conjointement avec ce nouveau collège de commissaires, a défini les priorités de la Commission européenne pour la période 2024-2029, sur la base des [orientations politiques](#) présentées au Parlement européen le jour de son élection. A noter notamment que les priorités du Partenariat Vert gardent toute leur place dans ces orientations, et qu'une nouvelle Commissaire dispose d'un portefeuille spécifiquement dédiée aux relations avec les pays de la Méditerranée. [Lire la suite.](#)



> **18 Décembre 2024:** modification du règlement sur la déforestation. Le Conseil européen a adopté la proposition de modification ciblée du règlement de l'UE sur la déforestation, en reportant de 12 mois sa date d'application. Ce règlement est déjà en vigueur depuis le 29 juin 2023 et ses dispositions devaient s'appliquer à partir du 30 décembre 2024. Cette modification ciblée du règlement aura pour effet de ne faire débuter l'application de ses dispositions que le 30 décembre 2025. Ce report permettra aux pays tiers, aux États membres, aux opérateurs et aux commerçants d'être pleinement préparés à leur obligation de diligence raisonnée, qui consiste à veiller à ce que certains produits de base et produits vendus dans l'UE ou exportés à partir de l'UE ne contribuent pas à la déforestation. Les produits concernés sont notamment ceux fabriqués à partir de produits bovins, de bois, de cacao, de soja, d'huile de palme, de café, de caoutchouc, et certains de leurs produits dérivés. [Lire la suite.](#)



> **23 Décembre 2024:** reconnaissance de nouveaux systèmes de certification pour l'hydrogène vert. Le 23 décembre, l'UE a publié les actes d'exécution reconnaissant officiellement trois systèmes de certification volontaire pour les carburants renouvelables d'origine non-biologique (RFNBO en anglais), que sont notamment l'hydrogène vert et ses dérivés :

- [ISCC –International Sustainability and Carbon certification](#)
- [CertifHy](#)
- [REDcert EU](#)

Ces systèmes volontaires jouent un rôle important dans l'établissement de la preuve du respect des critères de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serres pour ces carburants. Ils se sont jusqu'à présent concentrés sur la garantie de la soutenabilité et du respect de la directive Energie Renouvelable (RED) dans la production de biocarburants, de bioliquides et de carburants issus de la biomasse. Jusqu'à présent, il y avait environ 15 systèmes différents. Parmi eux, REDcert-EU et ISCC sont des mises à jour des systèmes existants qui incluent désormais les exigences pour les RFNBO. CertifHy est spécifiquement dédié aux RFNBO



> **Novembre 2024:** Rapport d'analyse pour le règlement sur l'éco-conception des produits

Un nouveau rapport du Centre Commun de Recherche européen (JRC) de novembre 2024 a évalué le potentiel de divers produits à être réglementés dans le cadre du nouveau règlement de l'UE sur l'écoconception, qui vise à faire des produits durables la norme en Europe. La législation pourrait améliorer la durabilité de l'environnement et du marché. Le rapport intitulé « [Ecodesign for Sustainable Products Regulation : Study on new product priorities](#) » identifie de potentiels produits et exigences prioritaires pour la préparation du premier plan d'action de ce règlement sur l'éco-conception, en fonction notamment de leur pertinence en termes d'incidences environnementales, de potentiel d'amélioration, et de leur contribution à l'autonomie stratégique de l'UE. L'analyse suggère la priorisation des produits suivants :

- Onze produits finaux : textiles et chaussures, meubles, pneus, matelas, détergents, peintures et vernis, lubrifiants, cosmétiques, jouets, engins de pêche, produits d'hygiène absorbants.
- Sept produits intermédiaires : fer et acier, produits chimiques de base, métaux non ferreux, produits métalliques non aluminium, aluminium, plastique et polymères, pâtes et papiers, verre
- et les exigences horizontales suivantes : durabilité, recyclabilité et contenu recyclable.

Zoom sur un projet d'investissement «Partenariat Vert Maroc-UE »

Programme d'appui aux investissements verts des entreprises marocaines, le programme GEFF II

Le Partenariat Vert Maroc-UE contribue notamment au verdissement de l'économie marocaine, à travers par exemple le **programme Green Economy Finance Facility Morocco II (GEFF II)**. Ce programme est une ligne de financement de 163 millions d'euros mise en place par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) avec le soutien de l'Union européenne (UE) et du Fonds vert pour le climat (GCF). Le GEFF II est un programme qui fournit des financements à des institutions financières locales afin de financer les investissements verts d'entreprises privées au Maroc dans les domaines de l'énergie durable (efficacité énergétique et énergies renouvelables), de la conservation de l'eau, de la réduction des déchets, des bâtiments verts, de l'économie circulaire et de la protection contre l'érosion des sols par exemple.

Dans le cadre de ce projet, les entreprises privées enregistrées au Maroc, quelle que soit leur forme juridique (entrepreneur individuel, coopératives, sociétés, etc..) qui souhaitent moderniser leurs installations avec des technologies vertes, peuvent demander un financement et bénéficier des avantages suivants:

1. **Un soutien technique** pour développer un projet d'investissement vert rentable ;
2. **Un prêt ou un crédit-bail** obtenu par l'intermédiaire de l'une des banques partenaires; actuellement, il s'agit de la Bank of Africa-Groupe BMCE (BOA), du Crédit Immobilier et hôtelier (CIH bank), de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'industrie (BMCI-Groupe BNP Paribas), du Groupe Banque Populaire (BP), de la Société Générale Maroc (SGMA) et du Crédit du Maroc (CDM) et de leurs filiales de crédit-bail respectives;



3. **Et une subvention d'investissement de 10% à 15%** du montant éligible au financement, reçue après l'achèvement et la vérification du projet. Ce Programme GEFF II a permis de soutenir de nombreuses entreprises marocaines dans leurs investissements verts, comme par exemple pour l'achat de nouvelles chaudières à biomasse, l'adoption de nouvelles technologies, le remplacement d'équipements fortement consommateurs d'énergie, ou encore la construction de bâtiments plus efficaces énergétiquement. Pour plus de détails, voir des exemples [de projets soutenus au Maroc par le programme.](#)

